

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Bonjour

Cette saison hivernale s'annonçait plus prometteuse que la précédente, avec un beau tapis neigeux, des températures fraîches et le soleil. Le redoux de Noël a compromis, pour l'instant, la saison de ski mais, cette fin d'année nous a, une nouvelle fois, montré que le temps peut changer très vite...

Cette année va voir la réalisation et/ou l'aboutissement de divers projets dont : la réfection du bâtiment de la mairie et de la toiture de l'église, l'aménagement d'un chemin piétonnier « route du Rocher Tourte », la mise en place de l'assainissement collectif ainsi que la réfection des réseaux d'eau potable de la Vacheresse.

Au regard des conditions sanitaires et de l'évolution de l'épidémie de la covid19, j'ai pris la décision avec le conseil municipal, de ne pas maintenir la traditionnelle cérémonie des Vœux. Ainsi, je vous présente d'ores et déjà mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2022.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Philippe Brun

Du côté du conseil municipal

Rénovation du bâtiment de la Mairie

Fin août, le personnel communal et les élus se sont mis à la tâche pour déménager les gîtes, le secrétariat et l'agence postale, puis réaménager le tout dans les locaux provisoires au « 4 place de l'église », dans le gîte « La Blache ».

Le chantier a ensuite pu commencer, début septembre, par la partie maçonnerie menée en parallèle avec la déconstruction intérieure.

Le plus important du gros œuvre a été l'élévation de l'extension en face avant côté sud avec des murs et des dalles pleines de béton armé.

On peut se rendre compte maintenant de l'emprise au sol et de la nouvelle configuration de la façade. Au départ, les travaux ont pu se dérouler normalement sous un automne plutôt clément. Ils ont ensuite été ralentis, début décembre, avec les chutes de neige et le gel. Mais la météo annoncée à l'heure où nous écrivons ces lignes, devrait permettre la pose des ouvertures pour assurer le hors d'eau/hors d'air du bâtiment et poursuivre les travaux intérieurs pendant la période hivernale.



Rappel du rendu du projet final



Quelques photos pour se rendre compte de l'évolution et de l'étendu des travaux :



L'extension et la façade côté sud



L'intérieur en cours de déconstruction, future implantation de la salle du conseil



Mur intérieur en pierre jointée, future implantation du secrétariat de mairie et de l'agence postale



La terrasse des appartements du dernier étage

Le volet paysager « route du Rocher Tourte »

La première tranche des travaux d'aménagement de l'espace paysager, « route du Rocher Tourte », s'est déroulée cet automne. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eyraud pour un montant de 59 821 € HT.

Cette 1^{ère} tranche de travaux a consisté à récupérer tous les réseaux d'eaux pluviales, vétustes et sous dimensionnés, en contrebas de la route du Gerbier, qui engendraient des détériorations de voiries à chaque épisode cévenol depuis de nombreuses années. De plus, nous avons profité du busage pour faire un chemin d'accès aux bâtiments agricoles des Gaec de la Bonne Fourche et du Mézenc.

Pour la 2^{ème} et dernière tranche, les appels d'offres sont lancés, le choix des entreprises devrait se faire début février, pour une reprise de travaux début avril.

La région nous a attribué une subvention relative à cette seconde tranche via le plan montagne. À ce titre, les élus de la région se sont rendus sur le chantier afin d'en prendre connaissance le 9 octobre.



Chemin d'accès aux bâtiments agricoles des Gaec de la Bonne Fourche et du Mézenc, aménagé à l'emplacement de la canalisation, photo prise le 9 octobre lors de la visite des élus de la région.



Visite des élus et prise de connaissance des travaux sur plan avant une visite sur le terrain



Matelas Réno installés au niveau de l'exutoire afin de limiter l'érosion en cas de crue

Travaux à La Vacherresse

La première tranche des travaux concerne l'adduction d'eau potable (AEP) entre le captage et le réservoir de la Vacherresse. Cela représente environ 1200 m de canalisations vieillissantes et fragilisées.

Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise Ribes TP qui a été retenue pour réaliser les travaux d'un montant de 68 000 €.

La tranchée est réalisée sur 1m de profondeur minimum, enfouissant un tuyau PEHD Ø75 mm intérieur, pour la conduite d'eau, et un câble plinox, permettant de détecter la conduite en cas de problème par la suite. Le PHED est un plastique résistant aux fissurations et permettant une éco pose, ne nécessitant pas l'ajout de sable. La conduite suit le chemin rural du Mas à Malosse, de ce fait, il a été rénové sur une largeur de 4 m environ. La conduite allant du réservoir à Malosse sera également remplacée par un tuyau PEHD Ø40 mm intérieur. Si la météo le permet, cette partie sera terminée rapidement.

Pour la seconde tranche des travaux, concernant l'assainissement, il reste difficile de définir un emplacement pour installer la station d'épuration de filtre à roseaux. Ceci pourrait remettre en cause la réalisation du projet, ce qui serait dommage car cette installation est très attendue par les habitants de la Vacherresse.

Les travaux en quelques photos :

Le captage



Eau qui alimente la Vacherresse

Arrivée d'eau dans le réservoir



Eau qui alimente la ferme de Malosse

Tuyau PEHD Ø40 destiné à la ferme de Malosse

Tuyau PEHD Ø75 reliant le captage au réservoir.
Un scotch barnier permet de solidariser le câble plinox à la conduite

Dérouleur de tuyau mis en œuvre par l'entreprise Ribes TP pour mettre en place simultanément le tuyau et le câble plinox dans la tranchée



Le réservoir situé sur la route du Mas



Chemin rural du Mas à Malosse

Conjointement aux travaux du réseau d'eau et d'assainissement de la Vacheresse, pour des raisons économiques, il apparaît intéressant d'en profiter pour enfouir les réseaux secs (électricité, éclairage et télécom). Un point a été fait par l'entreprise « Cegelec » en lien avec la maîtrise d'œuvre AB2R.



Les coupes de bois.

Les coupes d'éclaircissement ont commencé par les bois du Chalet. L'entreprise de débardage a pu réaliser un tiers du travail avant l'arrivée des intempéries. Ces travaux de débardage devraient reprendre au printemps, en avril-mai, afin d'achever la coupe en Chalet et enchaîner sur le bois de Tourte.



Enfouissement des lignes électriques

Bas de la station / Chalet du Mézenc :

Au niveau de l'arrivée de la piste de ski, les poteaux électriques en ciment sont dangereux. Cette ligne de basse tension, qui va jusqu'au Chalet, pose aussi des problèmes de coupures électriques au vu de sa faible hauteur d'implantation.

L'enfouissement de ces lignes électriques permettra de résoudre ces problèmes et servira également à l'alimentation des barrières automatiques en projet, à partir d'un compteur électrique existant.

Un chiffrage a été établi par l'entreprise « Fraise et Fils » pour un coût total de 40 600 €, comprenant aussi la reprise de l'éclairage public (l'installation de candélabres). Pour le financement, on pourrait prétendre à une aide du Syndicat Départemental d'Electricité et le département pourrait intervenir également sur l'alimentation des barrières. Le reste à charge pour la commune serait de 15 000 €.



Voierie

Sécurisation entrée lotissement du Chalet, route des boutières :

Deux barrières garde-fou ont été posées par les employés municipaux, « rue des Gentianes », afin de signaler et de sécuriser les murs de la route d'accès au-dessus du ruisseau.



Devant le nombre important de véhicules qui s'engageaient sur la voie d'accès du lotissement Les Sauzes, pensant rejoindre le centre du village, un panneau « voie sans issue » a été installé par les employés municipaux. La plaque du lotissement a également été ajoutée sur le même poteau.

Le personnel

Michel Reynaud est parti à la retraite fin novembre et nous lui souhaitons le meilleur pour cette « nouvelle vie ». Suite au processus de recrutement, Jérémy Abeillon du Monastier qui a obtenu le poste prendra ses fonctions mi-janvier.

Création d'un fichier Mail des citoyens des Etables.

Dans le cadre du Conseil Municipal des Etables nous souhaitons collecter les adresses Mail des habitants de la commune.

Cette liste aurait pour principale fonction d'informer les citoyens sur des situations particulières sur notre commune (exemple : eau non potable, perturbation de voirie...).

Si vous souhaitez faire partie du mailing, passez en mairie, auprès de Véronique, déposer votre adresse mail.

L'école

L'enseigne de l'école a été posée courant novembre. Elle a été réalisée par l'entreprise « *Gislain publicité* » de Brive Charensac. Le choix a été fait de reprendre les couleurs de la signalétique en place sur le village.

Nous avons décidé d'installer les radiateurs retirés du bâtiment de la mairie dans les salles de classes, afin d'améliorer le confort sur la période hivernale.

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité prend en charge les différents transports en bus nécessaires dans le cadre scolaire, ainsi que la totalité des frais de la classe piscine qui est un enseignement obligatoire.



Le cimetière

Le columbarium a été aménagé en septembre par l'entreprise Condemine. Il est à disposition des familles et se trouve à gauche en bas de l'allée principale, coté nouveau cimetière. L'emplacement a été choisi pour s'intégrer au mieux avec les concessions et caveaux existants.

À cette occasion, un règlement a été établi à la fois pour le columbarium et pour le cimetière. Il concerne notamment les droits à l'inhumation, la durée des concessions, les règles des concessions cinéraires du columbarium et les différents tarifs y afférents. Ce règlement est consultable en Mairie et sur le site internet de la commune, un exemplaire sera prochainement affiché à l'entrée du cimetière.



Au fil des conseils

Au vu du contexte actuel, le délai de livraison du nouveau tracteur s'allonge. Le notre étant tombé en panne, la société Maillat concessionnaire Claas, a mis à notre disposition un tracteur de prêt.

La bibliothèque reste ouverte pendant les travaux des bâtiments de la mairie. Seule, une fermeture d'une dizaine de jours, pendant la réalisation du forage lié à la géothermie est prévue. La mise en place de la box et l'accès internet a été un travail de longue haleine pour qu'elle puisse fonctionner.

Au niveau du restaurant « La Table des Maquignons », le tableau électrique de la cuisine a été changé, afin que les normes électriques soient respectées.

Borne de recharge pour véhicules électriques

Depuis le mois de juin, notre commune est équipée d'une double borne de rechargement pour véhicules électriques, au vu d'une demande de plus en plus fréquente des utilisateurs de passage ou séjournant aux Estables. Pour cette mise en place, la commune a été accompagnée par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) et le département qui ont pris à leur charge l'installation, le forfait d'entretien est à la charge de la commune.

Pour cette borne, le SDE a intégré le réseau Eborn qui représente plus de 1200 bornes réparties dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, à la fin 2021, 44 bornes seront actives à travers le département de la Haute-Loire. Pour information, en version « charge partielle rapide », cette borne permet une recharge de 100 km d'un véhicule moyen en moins d'une heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22 kW.



Adhésion au groupement d'achat d'électricité

Pour notre fourniture d'électricité, jusqu'à maintenant notre commune était abonnée chez EDF selon les modalités du « tarif réglementé » (tarif fixé par l'état). Ce tarif sera progressivement supprimé dans les années à venir, surtout pour les acheteurs publics tels que les communes.

En mai 2021, bien que nous ne soyons pas encore dans l'obligation de le faire, le conseil municipal a décidé d'adhérer à un groupement d'achat d'électricité pour bénéficier d'un « contrat de fourniture d'électricité à prix du marché ». Ce groupement est piloté par le Syndicat Départemental d'Electricité de Haute-Loire en liaison avec d'autres syndicats d'Auvergne et du Sud-Ouest de la France. C'est ce groupement qui s'occupe de toute la partie d'appel d'offres auprès de différents fournisseurs suivant le code des marchés publics, et qui sera ensuite chargé de l'attribution du marché.

Ce nouveau contrat couvrira de 2022 à 2024 et sera ensuite rediscuté. Malgré les augmentations des tarifs de l'électricité qui sont annoncés dans la presse, ce contrat devrait nous permettre de limiter le montant de notre facture et de faire ainsi quelques économies.

Pour information, le budget communal d'énergie électrique total (bâtiments communaux + station d'épuration) est d'environ 32 000 €. À noter également que 75% des communes de Haute-Loire ont adhéré à ce groupement d'achat.



Signalétique croix du Mézenc

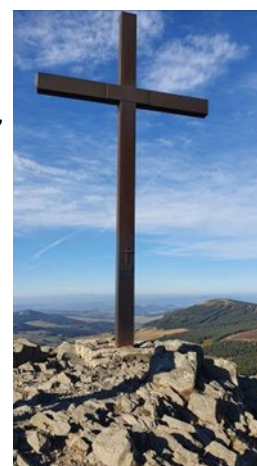
La municipalité, en lien avec l'Association des Anciens Combattants et l'ONAC, a pour projet l'implantation d'un panneau d'information et d'une plaque.

Ceux-ci permettraient d'expliquer aux jeunes générations, aux visiteurs, et aux touristes l'histoire singulière de cette croix au sommet du Mézenc. L'objectif étant de rappeler la mise en place, par les prisonniers de guerre, de la 1^{ère} croix de bois à l'automne 1945, puis, en 1954, la montée en procession de la croix métallique actuelle, à partir du village des Estables.

Cette histoire a été racontée à plusieurs reprises dans la presse. Elle est d'ailleurs bien connue par nos anciens, mais à ce jour, rien n'a été fait sur la commune pour informer sur le sujet et rappeler l'hommage rendu à nos morts et prisonniers de guerre.

En pratique, le projet serait de mettre une plaque, avec quelques explications succinctes, au sommet du Mézenc. Un panneau, avec plus de détails et de photos, serait installé dans le village.

Le projet suit son cours.



Le marché de Noël

Le marché de Noël a connu un beau succès, sous un paysage ensoleillé et enneigé, qui a ravi les nombreux visiteurs.

Les vingt-quatre exposants présents proposaient une grande diversité de produits régionaux et artisanaux. Les nombreuses décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école ont connues un réel succès enchantées par leur diversité. Les parents d'élèves, quant à eux, ont bravé le froid sec et le vent pour tenir la traditionnelle buvette extérieure, proposant notamment vin chaud et crêpes. L'APE a assuré également la décoration de la salle qui était très réussie.

Merci à tous les bénévoles de l'APE, du comité d'animation et de la municipalité pour la réussite de l'évènement.



Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre, aux Estables, a eu lieu cette année le 28 novembre en présence des CATM, du Maire et de son conseil municipal et de paroissiens. L'office religieux a été suivi des lectures et recueillement près du monument aux morts. Les noms des soldats de la commune morts ou disparus lors de la Grande Guerre ont été rappelés à nos mémoires. Ce fut également l'occasion, pour les CATM, de rendre hommage aux soldats des guerres d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. La présence des enfants a été appréciée lors de cette cérémonie, que la « Marseillaise » a clôturée. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité, après quoi, les CATM se sont retrouvés pour un moment de partage convivial au restaurant « le Passadou ». Ils ont eu une pensée particulière pour Joseph Leydier et Denis Arnaud, CATM et Roger Fargeau, sympathisant, disparus cette année.



Le repas des aînés

Le repas des aînés, offert par la commune, s'est tenu le jeudi 28 octobre. L'office religieux a été célébré par le Père Roger Chapelle originaire des Infruits, de retour de l'île de la Réunion pour quelques temps. Le repas qui a rassemblé 59 convives, s'est tenu à l'Auberge des Fermiers du Mézenc. C'est toujours une belle occasion pour se retrouver et échanger des anecdotes du Pays.



Etat Civil 2021

Naissances :

Le 10 avril - Sam BRUN
Le 5 mai - Ethan BONNEFOY
Le 22 septembre - Tania STOJANOVIC
Le 14 novembre - Augustin DAUBANAY

Mariages :

Le 14 mai - Pauline CHANEAC et Lionel RACOUSSOT
Le 31 juillet - Véronique CHANAL et Patrick CARREAU
Le 7 août - Pauline COURIOL et Romain EYRAUD

Décès :

Le 27 janvier - Adrien CORTIAL (né en 1929)
Le 13 février - Denis ARNAUD (née en 1936)
Le 7 mars - Rozé ISSARTEL (né en 1928)
Le 7 avril - Patrick GUEDJ (né en 1953)
Le 8 avril - Michel TALLARON (né en 1953)
Le 18 avril - Pierre CHENEVERT (né en 1939)
le 7 mai - Pierre TEYSSIER (né en 1949)
Le 23 mai - Elise ASTIER (née CHABAL en 1936)
Le 14 juin - Mireille BALZA (née MISSONNIER en 1938)
Le 4 août - Simone OLLIER (née BONNEFOY en 1938)
le 5 octobre - Gérard POMMIER (né en 1958)